



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Protocole de prise en charge des pratiques d'intimidation en milieu scolaire pouvant conduire à des phénomènes de harcèlement

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations et le harcèlement, le collège Jules Ferry est entré dans la première cohorte du dispositif pHARe durant l'année scolaire 2021 2022.

Ce dispositif a permis une formation sérieuse de plusieurs personnels qui eux-mêmes formeront les élèves et plus précisément les ambassadeurs collégiens. L'équipe ressources est amenée à évoluer voire à se modifier chaque année scolaire en conservant un noyau identique.

La méthode employée pour le protocole est celle de la préoccupation partagée inspirée des travaux du psychologue Anatole PIKAS.

Anatole PIKAS part du postulat que les intimidations ou moqueries (pouvant évoluer jusqu'au harcèlement) sont souvent des phénomènes de groupe avec des pressions exercées à l'intérieur du groupe pour maintenir ces comportements. Une unité, certes malsaine, est ainsi créée aussi la méthode vise à la casser pour rechercher avec chacun des membres une sortie positive pour chacun d'entre eux mais aussi et surtout pour l'élève cible.

La méthode s'appuie sur une série d'entretiens individuels menés par l'équipe ressource, un échange des conclusions, une communication auprès des familles, une veille et un suivi sur les court, moyen et long termes.

Pour rappel, le harcèlement, c'est une série de micro-violences, une violence verbale, physique ou psychologique REPETEE par un ou plusieurs élèves, avec une intention de nuire, à l'encontre d'une cible dont les conditions de vie finissent par se dégrader, qui s'isole ou est isolée.

